



DOSES ET USAGES

Usages homologués	Cultures couvertes	Doses	Nb max d'application /an	DAR
Blé, orge, seigle	Blé tendre*, blé dur*, orge*, seigle, triticale, épeautre	75 g/ha	1	Stade limite d'application 2 nœuds (BBCH32)

Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/sanco_pesticides
* d'hiver et de printemps

MODE D'ACTION

ALLIANCE® WG est un herbicide anti-dicotylédones à large spectre à action foliaire et racinaire. **ALLIANCE® WG** s'utilise en post levée, à partir de 2 feuilles de la culture jusqu'au second nœud (stade BBCH 12 à 32). Il s'utilise à la dose maximale de 75 g/ha.

ALLIANCE® WG est efficace sur les dicotylédones présentes ou en cours de levée grâce à sa persistance de quelques semaines. L'ajout d'un adjuvant favorise l'activité sur certaines dicotylédones.

ALLIANCE® WG présente 2 modes d'action distincts afin de limiter l'émergence d'adventices résistantes.

ALLIANCE® WG est parfaitement mélangeable avec la plupart des produits anti-graminées/anti-dicotylédones, avec ou sans adjuvant. Ne pas traiter sur des cultures en état de stress (asphyxie des plantes liée à un excès d'eau temporaire, plantes déchaussées ou fragilisées suite à des effets du gel...). Ne pas traiter si risque d'amplitudes thermiques anormalement élevées.

Mode d'action

B F1

Classification H.R.A.C.
Alterner vos modes d'action, c'est pérenniser vos solutions.

RESISTANCE

L'utilisation répétée sur une même parcelle de préparations à base de substances actives d'une même famille chimique ou ayant le même mode d'action peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est recommandé d'alterner des préparations à base de substances appartenant à des familles ayant des modes d'action différents.

PREPARATION DE LA BOUILLIE

ALLIANCE® WG s'utilise avec un pulvérisateur à jet projeté avec des buses adaptées pour limiter les phénomènes de dérive et assurer une bonne répartition de la bouillie sur la culture. La formulation de **ALLIANCE® WG** permet un emploi aisé à des volumes de 100 à 400 L/ha. Avant de débiter le remplissage de la cuve du pulvérisateur, s'assurer que celle-ci ne contient aucun résidu liquide ou solide d'un traitement précédent. Verser directement **ALLIANCE® WG** dans le réservoir à moitié rempli d'eau. L'agitateur en mouvement. Appliquer la bouillie immédiatement après préparation.

CULTURE SUIVANTE ET DE REMPLACEMENT

Cultures suivantes: betteraves, carotte, céréales, colza, engrais vert, endive, épinard, féverole, graminées fourragères, haricot, lin, maïs, moutarde, pois, pomme de terre, sorgho, tournesol, vesce.

Cultures de remplacement: attendre 120 jours avant tout semis ou implantation en cas d'interruption prématurée de la culture (sauf autorisation). Pour la betterave, un labour sera nécessaire.

RECOMMANDATION D'EMPLOI

ALLIANCE® WG doit être pulvérisé de façon homogène. Les jets et le débit doivent être soigneusement vérifiés pour éviter les manques ou les surdosages. **ALLIANCE® WG** n'est pas volatil. Eviter tout entraînement du brouillard de pulvérisation sur les cultures voisines, ainsi que sur les zones cultivées qui vont être semées avec des cultures sensibles (espèces dicotylédones).

EFFICACITE

Adventices	Adventices jeunes	Adventices développées	Adventices	Adventices jeunes	Adventices développées
Alchémille	TS	S	Mercuriale	S	S
Amarante	S	S	Moutarde / Sanve	TS	TS
Bleuet	S	S	Myosotis	TS	S
Capselle Bourse à pasteur	TS	TS	Pensées	TS	MS
Chardon	TS	TS (à 2 nœuds)	Renouées	S	MS
Colza (repousses)	TS	S	Rumex	TS	TS (1 à 2 nœuds)
Coquelicot	TS	TS	Séneçon	TS	TS
Fumeterre Officinale	S (avant 2 feuilles)	R	Stellaire / Mouron des oiseaux	TS	TS
Géraniums	TS	TS	Véronique de perse	TS	S
Laiterons	TS	TS	Véronique des champs	TS	S
Matricaires	TS	TS	Véronique feuille de lierre	TS (avant 2 feuilles)	MS

TS: Très sensible – S: Sensible – MS: Moyennement sensible – R: Résistant

AMM: 2110082

Composition: 6% de metsulfuron-méthyle + 60% de diflufénicanil

Formulation: Granulés dispersibles dans l'eau (WG)



Désherbant céréales

ALLIANCE® WG

MELANGES

Les mélanges extemporanés doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur.

NETTOYAGE

Rincer la totalité de l'appareil à l'eau claire et diluer le fond de cuve avec de l'eau par un facteur au moins égal à 5. Epancher le fond de cuve dilué sur la parcelle qui vient d'être traitée ou sur une aire sécurisée. Nettoyer ensuite, sur une aire sécurisée, le pulvérisateur avec un nettoyant spécifique, et vidanger complètement. Éliminer les eaux de rinçage et les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

PRECAUTION D'EMPLOI

- Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- Danger pour les cultures voisines sensibles, traiter par temps calme, sans vent pour éviter la dérive.
- Éviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement.
- Ne pas traiter les fossés en eau et les talus, bordures ou pieds de clôture, situés le long des points d'eau, dans ou sur les étangs, les cours d'eau ou les fossés de drainage.
- C'est à l'opérateur de décider si le pulvérisateur est adapté à l'application envisagée et s'il est bien réglé. S'assurer de l'absence de dérive lui incombe également.
- Pour assurer la SECURITE PERSONNELLE des MANIPULATEURS et UTILISATEURS, observer soigneusement les précautions d'emploi de cette étiquette.

PREMIERS SECOURS

- En cas d'inhalation, mettre la victime à l'air libre.
- En cas de contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et de savon.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Traitement symptomatique. De manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et la FDS. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

STOCKAGE

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, fermé, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Conserver hors de la portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés. Garder sous clé dans un local aéré ou ventilé.

ELIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Remploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 sec) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à un autre service de collecte spécifique. Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.



IMPORTANT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Nufarm S.A.S

28 boulevard Camélinat 92230 Gennevilliers

Tél. 01 40 85 50 50 - Fax. 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr

* Marque déposée Nufarm SAS - 28 bd Camélinat 92230 Gennevilliers - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>
Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



ATTENTION

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P391: Recueillir le produit répandu.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P305+P351 +P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501: Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Délai de réentrée: 24 heures

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 par rapport au points d'eau.

SPe3: Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone cultivée adjacente.



Nufarm

Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.